L'ADSL prend sa retraite,

la fibre prend la relève

ALL FIBRE
AVEYRON LOT LOZÈRE - ALLIANCE THD
LA FIBRE POUR TOUS

Pendant plus de 50 ans, le réseau ADSL de France Télécom, aujourd'hui Orange, a permis, aux français d'accéder à Internet, au téléphone fixe et à la TV. Il évolue et laisse place à la fibre optique, une technologie plus rapide, plus fiable et adaptée aux usages d'aujourd'hui.

Le 31 janvier 2027,

le réseau cuivre (ADSL) sera définitivement fermé dans notre commune.

Etes-vous concerné ?

Si vous utilisez encore l'ADSL ou une ligne téléphonique fixe traditionnelle, plusieurs services ne fonctionneront plus après cette date :

- Téléphone fixe sur prise en T
- Connexion Internet ADSL/VDSL
- Services utilisant le réseau cuivre (TV, fax, alarme,...)

3 étapes pour passer à la fibre

1. Vérifier si vous êtes éligible à la fibre sur: **www.all-fibre.fr**

2. **Choisissez votre opérateur** afin de souscrire une offre fibre adaptée à vos besoins.

   bouygues 3106 | free 1044 | orange 3900 | SFR 1099

   Vous utilisez uniquement votre téléphone fixe ?
   Des offres existent chez certains opérateurs, sans abonnement internet complet. Renseignez-vous auprès d'eux pour connaître les offres disponibles.

3. **Prenez rendez-vous avec votre opérateur.** Un technicien mandaté par celui-ci viendra installer la fibre dans votre logement.

Qui dois-je contacter en cas de problème ?

Une question sur votre abonnement, votre installation ou une panne ?
Contactez directement votre opérateur commercial.

Une difficulté liée au raccordement de votre logement ?
contactez ALLiance THD via la rubrique « Contact » sur www.all-fibre.fr

Un démarchage abusif ou de faux techniciens ?
Ne laissez entrer personne sans rendez-vous confirmé et contactez la gendarmerie ou la police en cas de doute.

ALL FIBRE
AVEYRON LOT LOZÈRE - ALLIANCE THD
LA FIBRE POUR TOUS

Ne pas jeter sur la voie publique

Plus de renseignements sur la fin de l'ADSL sur : www.all-fibre.fr

Vos question, nos réponses

Puis-je garder mon numéro de téléphone ?

Oui.
En passant à la fibre, vous pouvez conserver votre numéro de téléphone fixe grâce à la portabilité.
Il vous suffit d'en faire la demande auprès de votre nouvel opérateur.

Qui choisit mon opérateur ?

C'est vous qui choisissez !
Vous êtes libre de souscrire une offre auprès de l'opérateur commercial de votre choix parmi ceux présents sur le réseau fibre..

Dois-je faire des travaux ?

Dans la majorité des cas, le raccordement se fait sans travaux importants. Toutefois, dans certains cas, des travaux peuvent être nécessaires pour raccorder votre logement à la fibre (gaine existante bouchée ou cassée, génie civil défectieux,...).

- Les travaux réalisés sur votre **propriété privée** sont **à la charge du propriétaire**.
- Les travaux réalisés sur le domaine public sont pris en charge par ALLiance Très Haut Débit, l'opérateur d'infrastructure du réseau fibre.

Si des travaux sont nécessaires sur le domaine public, votre opérateur commercial se rapprochera d'ALLiance Très Haut Débit pour lancer les études et les interventions.

Bon à savoir !

Une aide financière de l'État pouvant atteindre 1200€ est disponible pour faciliter votre raccordement en cas de travaux sur votre propriété privée.

L'offre est soumise à plusieurs conditions. Renseignez-vous sur : treshautdebit.gouv.fr